

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25350262900020	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER RENNES MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget principal (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	50
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	51
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	52
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.7 - Etat des engagements reçus	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	63
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération du 07/02/2013 00:00:00.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 754 898,77	21 754 898,77
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		21 754 898,77	21 754 898,77

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	49 910 502,59	49 910 502,59
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		49 910 502,59	49 910 502,59

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	71 665 401,36	71 665 401,36
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 118 882,00	0,00	4 437 533,00	4 437 533,00	4 437 533,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 523 000,00	0,00	3 724 750,00	3 724 750,00	3 724 750,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 012,00	0,00	1 018 005,00	1 018 005,00	1 018 005,00
Total des dépenses de gestion des services		8 782 894,00	0,00	9 180 288,00	9 180 288,00	9 180 288,00
66	Charges financières	733 041,87	0,00	1 115 063,08	1 115 063,08	1 115 063,08
67	Charges exceptionnelles	1 412 307,00	0,00	1 415 409,00	1 415 409,00	1 415 409,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	362 000,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 290 242,87	0,00	11 710 760,08	11 710 760,08	11 710 760,08
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 310 565,10		5 168 604,31	5 168 604,31	5 168 604,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 980 950,51		4 875 534,38	4 875 534,38	4 875 534,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		8 291 515,61		10 044 138,69	10 044 138,69	10 044 138,69
TOTAL		19 581 758,48	0,00	21 754 898,77	21 754 898,77	21 754 898,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
---	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		21 754 898,77
---	--	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	30 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 045 780,00	0,00	16 089 500,00	16 089 500,00	16 089 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 549 000,00	0,00	1 855 620,00	1 855 620,00	1 855 620,00
75	Autres produits de gestion courante	12,00	0,00	1 205 496,00	1 205 496,00	1 205 496,00
Total des recettes de gestion des services		17 624 792,00	0,00	19 160 616,00	19 160 616,00	19 160 616,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 040 000,00	0,00	973 500,00	973 500,00	973 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		18 664 792,00	0,00	20 134 116,00	20 134 116,00	20 134 116,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	916 966,48		1 620 782,77	1 620 782,77	1 620 782,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		916 966,48		1 620 782,77	1 620 782,77	1 620 782,77
TOTAL		19 581 758,48	0,00	21 754 898,77	21 754 898,77	21 754 898,77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
---	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		21 754 898,77
---	--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	8 423 355,92
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 531 700,00	0,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00
21	Immobilisations corporelles	840 000,00	0,00	523 000,00	523 000,00	523 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	22 051 656,00	0,00	36 695 101,50	36 695 101,50	36 695 101,50
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	25 423 356,00	0,00	37 758 101,50	37 758 101,50	37 758 101,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 701 135,83	0,00	3 919 836,32	3 919 836,32	3 919 836,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	107 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 858 135,83	0,00	4 024 836,32	4 024 836,32	4 024 836,32
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	5 613 712,00	0,00	6 506 782,00	6 506 782,00	6 506 782,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	34 895 203,83	0,00	48 289 719,82	48 289 719,82	48 289 719,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	916 966,48		1 620 782,77	1 620 782,77	1 620 782,77
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 066 966,48		1 620 782,77	1 620 782,77	1 620 782,77
	TOTAL	35 962 170,31	0,00	49 910 502,59	49 910 502,59	49 910 502,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

49 910 502,59

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 699 975,00	0,00	5 387 589,00	5 387 589,00	5 387 589,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 206 967,70	0,00	26 971 989,90	26 971 989,90	26 971 989,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des recettes d'équipement	21 906 942,70	0,00	33 359 578,90	33 359 578,90	33 359 578,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	5 613 712,00	0,00	6 506 785,00	6 506 785,00	6 506 785,00
	Total des recettes réelles d'investissement	27 520 654,70	0,00	39 866 363,90	39 866 363,90	39 866 363,90
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 310 565,10		5 168 604,31	5 168 604,31	5 168 604,31

COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS - Budget principal

Envoyé en préfecture le 27/02/2024
 Reçu en préfecture le 27/02/2024
 Publié le 4 875 534,38 4 875 534,38
 ID : 035-253502629-20240213-DELIB24_005-BF

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 980 950,51		4 875 534,38		
041	Opérations patrimoniales (4)	150 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		8 441 515,61		10 044 138,69	10 044 138,69	10 044 138,69
TOTAL		35 962 170,31	0,00	49 910 502,59	49 910 502,59	49 910 502,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 910 502,59
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	8 423 355,92
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 437 533,00		4 437 533,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 724 750,00		3 724 750,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 018 005,00		1 018 005,00
66	Charges financières	1 115 063,08	0,00	1 115 063,08
67	Charges exceptionnelles	1 415 409,00	0,00	1 415 409,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 875 534,38	4 875 534,38
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		5 168 604,31	5 168 604,31
Dépenses d'exploitation – Total		11 710 760,08	10 044 138,69	21 754 898,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 754 898,77
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	50 000,00	1 620 782,77	1 670 782,77
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 919 836,32	0,00	3 919 836,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	540 000,00	0,00	540 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	523 000,00	0,00	523 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	36 695 101,50	0,00	36 695 101,50
26	Participations et créances rattachées	50 000,00	0,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	0,00	5 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	6 506 782,00	0,00	6 506 782,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		48 289 719,82	1 620 782,77	49 910 502,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 910 502,59
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 089 500,00		16 089 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 855 620,00		1 855 620,00
75	Autres produits de gestion courante	1 205 496,00		1 205 496,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	973 500,00	1 620 782,77	2 594 282,77
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		20 134 116,00	1 620 782,77	21 754 898,77

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 754 898,77
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 387 589,00	0,00	5 387 589,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	26 971 989,90	0,00	26 971 989,90
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 775 915,91	4 775 915,91
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	6 506 785,00	0,00	6 506 785,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		99 618,47	99 618,47
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		5 168 604,31	5 168 604,31
Recettes d'investissement – Total		39 866 363,90	10 044 138,69	49 910 502,59

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	49 910 502,59
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 118 882,00	4 437 533,00	4 437 533,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6066	Carburants	7 500,00	8 500,00	8 500,00
6068	Autres matières et fournitures	408 000,00	195 800,00	195 800,00
611	Sous-traitance générale	1 831 472,00	2 439 233,00	2 439 233,00
6132	Locations immobilières	180 000,00	4 500,00	4 500,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	3 500,00	3 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	50 000,00	50 000,00	50 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	1 020 000,00	637 500,00	637 500,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	10 500,00	10 500,00
6156	Maintenance	0,00	212 500,00	212 500,00
6161	Multirisques	25 000,00	26 000,00	26 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	214 000,00	214 000,00
618	Divers	1 091 060,00	50 000,00	50 000,00
6238	Divers	0,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	800,00	0,00	0,00
6256	Missions	14 000,00	13 000,00	13 000,00
6257	Réceptions	0,00	3 000,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	12 000,00	12 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	150 050,00	214 000,00	214 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	16 000,00	13 500,00	13 500,00
63512	Taxes foncières	300 000,00	300 000,00	300 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 523 000,00	3 724 750,00	3 724 750,00
6211	Personnel intérimaire	35 000,00	30 000,00	30 000,00
6331	Versement de mobilité	32 000,00	36 000,00	36 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 500,00	9 000,00	9 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	37 000,00	37 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 740 000,00	1 850 700,00	1 850 700,00
6413	Primes et gratifications	620 000,00	672 750,00	672 750,00
6415	Supplément familial	26 500,00	27 000,00	27 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	325 000,00	346 000,00	346 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	450 000,00	460 000,00	460 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	25 000,00	22 000,00	22 000,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	6 000,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	13 000,00	14 500,00	14 500,00
648	Autres charges de personnel	195 000,00	205 800,00	205 800,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 012,00	1 018 005,00	1 018 005,00
6531	Indemnités élus	81 000,00	88 000,00	88 000,00
6532	Frais de mission élus	4 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	0,00	5 000,00	5 000,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	6 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	50 012,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	925 005,00	925 005,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 782 894,00	9 180 288,00	9 180 288,00
66	Charges financières (b) (8)	733 041,87	1 115 063,08	1 115 063,08
66111	Intérêts réglés à l'échéance	758 111,45	1 037 473,76	1 037 473,76
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-25 069,58	77 589,32	77 589,32
67	Charges exceptionnelles (c)	1 412 307,00	1 415 409,00	1 415 409,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	10 000,00	10 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	1 173 000,00	280 000,00	280 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	169 307,00	1 105 409,00	1 105 409,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	362 000,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	362 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		11 290 242,87	11 710 760,08	11 710 760,08
023	Virement à la section d'investissement	4 310 565,10	5 168 604,31	5 168 604,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 980 950,51	4 875 534,38	4 875 534,38

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 881 332,10	4 775 915,91	4 775 915,91
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	99 618,41	99 618,47	99 618,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 291 515,61	10 044 138,69	10 044 138,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 291 515,61	10 044 138,69	10 044 138,69
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 581 758,48	21 754 898,77	21 754 898,77

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 754 898,77
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	245 327,16
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	167 737,84
= Différence ICNE N – ICNE N-1	77 589,32

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	30 000,00	10 000,00	10 000,00
64198	Autres remboursements	30 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 045 780,00	16 089 500,00	16 089 500,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	15 210 000,00	15 472 000,00	15 472 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	384 000,00	384 000,00
7088	Autres produits activités annexes	835 780,00	233 500,00	233 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 549 000,00	1 855 620,00	1 855 620,00
747	Subv. et participat° collectivités	159 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 390 000,00	1 855 620,00	1 855 620,00
75	Autres produits de gestion courante	12,00	1 205 496,00	1 205 496,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	1 205 491,00	1 205 491,00
7588	Autres	12,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		17 624 792,00	19 160 616,00	19 160 616,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 040 000,00	973 500,00	973 500,00
778	Autres produits exceptionnels	1 040 000,00	973 500,00	973 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		18 664 792,00	20 134 116,00	20 134 116,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	916 966,48	1 620 782,77	1 620 782,77
777	Quote-part subv invest transf cpte resul	916 966,48	1 620 782,77	1 620 782,77
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		916 966,48	1 620 782,77	1 620 782,77
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 581 758,48	21 754 898,77	21 754 898,77

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 754 898,77
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 531 700,00	540 000,00	540 000,00
2031	Frais d'études	2 481 700,00	490 000,00	490 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	840 000,00	523 000,00	523 000,00
2111	Terrains nus	650 000,00	404 000,00	404 000,00
2182	Matériel de transport	45 000,00	75 000,00	75 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	25 000,00	29 000,00	29 000,00
2184	Mobilier	70 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	22 051 656,00	36 695 101,50	36 695 101,50
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 421 250,00	23 063 675,50	23 063 675,50
2318	Autres immo. corporelles en cours	2 205 406,00	12 426 426,00	12 426 426,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	425 000,00	205 000,00	205 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses d'équipement		25 423 356,00	37 758 101,50	37 758 101,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 701 135,83	3 919 836,32	3 919 836,32
1641	Emprunts en euros	2 415 096,68	2 540 321,62	2 540 321,62
1681	Autres emprunts	1 286 039,15	1 379 514,70	1 379 514,70
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	50 000,00	50 000,00
261	Titres de participation	0,00	50 000,00	50 000,00
27	Autres immobilisations financières	107 000,00	5 000,00	5 000,00
274	Prêts	100 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	7 000,00	5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 858 135,83	4 024 836,32	4 024 836,32
458101	DECI Rennes Métropole (6)	718 000,00	718 000,00	718 000,00
458102	Terres de Sources PIA (6)	399 000,00	834 120,00	834 120,00
458103	surtaxe SMG35 (6)	4 200 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00
458104	Qualité Air Rennes Métropole (6)	111 000,00	88 300,00	88 300,00
458105	BV MEU (6)	60 000,00	35 300,00	35 300,00
458106	QUALITE AIR - CC VAL d ILLE AUBIGNE (6)	125 712,00	125 712,00	125 712,00
458107	QUALITE AIR - CC BROCELIANDE (6)	0,00	850,00	850,00
458108	QUALITE AIR - CC PAYS CHATEAUGIRON (6)	0,00	2 500,00	2 500,00
458109	QUALITE AIR - CC MONTFORT (6)	0,00	600,00	600,00
458110	QUALITE AIR - CC ST MEEN MONTAUBAN (6)	0,00	600,00	600,00
458111	QUALITE AIR - CC COUESNON MARCHE DE BRETAGNE (6)	0,00	800,00	800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		5 613 712,00	6 506 782,00	6 506 782,00
TOTAL DEPENSES REELLES		34 895 203,83	48 289 719,82	48 289 719,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	916 966,48	1 620 782,77	1 620 782,77
	Reprises sur autofinancement antérieur	916 966,48	1 620 782,77	1 620 782,77
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	136 539,98	221 297,23	221 297,23
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	27 011,30	532 196,93	532 196,93
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 961,24	22 974,24	22 974,24
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	76 334,97	76 796,69	76 796,69
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 974,59	5 974,59	5 974,59
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	113 296,10	118 352,10	118 352,10
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	39 675,73	39 675,73	39 675,73
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	2 478,00	2 478,00	2 478,00
13918	Autres subventions d'équipement	499 687,02	601 029,71	601 029,71
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	7,55	7,55	7,55
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	150 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	150 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 066 966,48	1 620 782,77	1 620 782,77
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		35 962 170,31	49 910 502,59	49 910 502,59

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
			+
	RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
			+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		49 910 502,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 699 975,00	5 387 589,00	5 387 589,00
1318	Autres subventions d'équipement	2 699 975,00	5 387 589,00	5 387 589,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	18 206 967,70	26 971 989,90	26 971 989,90
1641	Emprunts en euros	18 206 967,70	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	26 971 989,90	26 971 989,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes d'équipement		21 906 942,70	33 359 578,90	33 359 578,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458201	DECI Rennes Métropole (5)	718 000,00	718 000,00	718 000,00
458202	Terres de Sources PIA (5)	399 000,00	834 120,00	834 120,00
458203	surtaxe SMG35 (5)	4 200 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00
458204	Qualité Air Rennes Métropole (5)	111 000,00	88 300,00	88 300,00
458205	BV MEU (5)	60 000,00	35 300,00	35 300,00
458206	QUALITE AIR - CC VAL d ILLE AUBIGNE (5)	125 712,00	125 715,00	125 715,00
458207	QUALITE AIR - CC BROCELIANDE (5)	0,00	850,00	850,00
458208	QUALITE AIR - CC PAYS CHATEAUGIRON (5)	0,00	2 500,00	2 500,00
458209	QUALITE AIR - CC MONTFORT (5)	0,00	600,00	600,00
458210	QUALITE AIR - CC ST MEEN MONTAUBAN (5)	0,00	600,00	600,00
458211	QUALITE AIR - CC COUESNON MARCHE DE BRETAGNE (5)	0,00	800,00	800,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		5 613 712,00	6 506 785,00	6 506 785,00
TOTAL RECETTES REELLES		27 520 654,70	39 866 363,90	39 866 363,90
021	Virement de la section d'exploitation	4 310 565,10	5 168 604,31	5 168 604,31
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 980 950,51	4 875 534,38	4 875 534,38
28031	Frais d'études	8 389,00	56 882,07	56 882,07
2805	Licences, logiciels, droits similaires	21 384,61	21 963,75	21 963,75
28088	Autres immobilisations incorporelles	15 248,00	15 246,57	15 246,57
28121	Aménagement Terrains nus	12 849,06	12 849,06	12 849,06
28125	Aménagement Terrains bâtis	41 839,75	41 839,75	41 839,75
28128	Aménagement Autres terrains	12 598,00	12 598,00	12 598,00
28131	Bâtiments	810 798,41	221 906,20	221 906,20
28135	Installations générales, agencements, ..	13 400,15	12 340,24	12 340,24
28138	Aménagement Autres constructions	145,01	145,01	145,01
28151	Installations complexes spécialisées	754 428,85	821 225,85	821 225,85
28153	Installations à caractère spécifique	1 711 079,15	2 730 203,62	2 730 203,62
28154	Matériel industriel	8 382,32	8 382,31	8 382,31
28155	Outillage industriel	5 707,45	5 707,42	5 707,42
28156	Matériel spécifique d'exploitation	260 185,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	161 873,00	751 825,12	751 825,12
28181	Installations générales, agencements	223,00	223,00	223,00
28182	Matériel de transport	5 054,69	7 458,49	7 458,49
28183	Matériel de bureau et informatique	19 716,26	36 354,97	36 354,97
28184	Mobilier	9 250,39	9 984,48	9 984,48
28188	Autres	8 780,00	8 780,00	8 780,00
4818	Charges à étaler	99 618,41	99 618,47	99 618,47
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		8 291 515,61	10 044 138,69	10 044 138,69
041	Opérations patrimoniales (8)	150 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	150 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 441 515,61	10 044 138,69	10 044 138,69

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	35 962 170,31	49 910 502,59	49 910 502,59
				+
	RESTES A REALISER N-1 (9)			0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			49 910 502,59

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					46 228 262,87									
1641 Emprunts en euros (total)					46 228 262,87									
00036729560	LA BANQUE POSTALE	22/12/2022	23/12/2023	01/04/2024	10 000 000,00	F		3,100	3,131		T	C	O	A-1
	SA ARKEA BANQUE	21/12/2023	30/06/2024	30/09/2024	4 459 604,00	V		3,450	3,450		T	C		A-1
	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL 35	01/01/2022	01/01/2022	07/10/2022	49 680,77	F		3,860	20,496		A	X Echéance constante		A-1
2009-01	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL 35	25/11/2009	21/12/2009	16/03/2010	2 600 000,00	F		4,080	4,080		A	X Echéance constante		A-1
2011-02	SA Credit Foncier de France	16/08/2011	26/08/2011	26/11/2011	5 000 000,00	F		4,630	4,707		T	P		A-1
2012-001	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/01/2012	15/03/2012	15/03/2012	5 000 000,00	F		4,510	4,514		A	X Echéance constante		A-1
2012-004	SA Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire	22/06/2012	25/06/2012	25/06/2012	2 150 000,00	F		5,450	5,510		T	X Echéance constante		A-1
2015-003	SA ARKEA BANQUE	01/01/2015	01/01/2015	30/01/2015	259 269,63	R	EURIBOR	2,069	1,035		T	P		A-1
2015-004	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2015	01/01/2015	01/02/2015	332 500,00	F		4,350	4,603		T	C		A-1
2015-005	SOCIETE GENERALE	01/01/2015	01/01/2015	01/01/2015	982 915,42	F		3,620	3,838		T	X Echéance constante		A-1
2015-006	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2015	01/01/2015	01/12/2015	2 248 804,63	C	EURIBOR	4,220	4,335		A	X Echéance constante		F-1
2015-007	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2015	01/01/2015	01/01/2015	386 620,46	R	EURIBOR	2,369	0,759		T	X Echéance constante		A-1
2015-008	SA Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire	01/01/2015	01/01/2015	24/01/2015	240 222,39	F		3,830	4,039		T	X Echéance constante		A-1
2015-010	SA ARKEA BANQUE	01/01/2015	01/01/2015	28/02/2015	400 000,00	F		2,060	2,091		T	X Echéance constante		A-1
2015-012	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2015	01/01/2015	01/03/2015	687 500,00	F		3,670	3,779		T	C		A-1

COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS - Budget principal - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le

ID : 035-253502629-20240213-DELIB24_005-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
2015-015	SA Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire	01/01/2015	01/01/2015	01/01/2015	151 896,96	F		4,660	4,960		T	X Echéance constante		A-1	
2015-017	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/01/2015	01/01/2015	01/03/2015	133 305,51	C	EURIBOR	3,780	4,515		A	X Echéance constante		F-1	
2016-001	SA ARKEA BANQUE	30/03/2016	30/03/2016	30/06/2016	2 150 000,00	R	EURIBOR	1,040	1,501		T	C		A-1	
2016-002	SA ARKEA BANQUE	30/03/2016	30/03/2016	30/06/2016	403 333,44	R	EURIBOR	1,050	1,522		T	C		A-1	
2018-001	SA Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire	18/04/2018	25/05/2018	25/08/2018	2 473 000,00	F		1,440	1,448		T	X Echéance constante		A-1	
2018-002	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL 35	18/04/2018	03/10/2018	05/01/2019	2 500 000,00	V	EURIBOR	0,173	2,616		T	C		A-1	
2018-003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/12/2018	27/12/2018	01/04/2019	3 000 000,00	F		1,550	1,559		T	C		A-1	
2021-001	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL 35	27/02/2021	27/02/2021	28/02/2021	111 120,04	F		3,160	3,312		T	X Echéance constante		A-1	
2021-002	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL 35	02/02/2025	27/02/2021	03/04/2021	97 497,35	F		1,960	2,838		A	X Echéance constante		A-1	
2021-003	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL 35	29/04/2014	05/12/2020	05/03/2021	306 118,66	F		3,000	3,037		T	X Echéance constante		A-1	
2021-004	SA ARKEA BANQUE	24/12/2014	30/10/2020	30/01/2021	104 873,61	F		1,620	1,630		T	X Echéance constante		A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										

COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS - Budget principal - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le

ID : 035-253502629-20240213-DELIB24_005-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Périodicité des remboursements (6)	Forme d'amortissement (7)	Catégorie de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					19 776 704,77											
1681 Autres emprunts (total)					19 776 704,77											
2011-001	EPA AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ORLEANS	30/12/2010	28/03/2011	31/05/2013	3 507 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante			A-1	
2011-003	EPA AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ORLEANS	30/12/2010	28/03/2011	30/04/2013	6 184 292,37	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante			A-1	
2011-004	EPA AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ORLEANS	22/07/2011	06/10/2011	30/11/2013	6 471 644,66	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante			A-1	
2012-005	EPA AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ORLEANS	24/05/2012	28/06/2012	31/07/2014	251 919,15	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante			A-1	
2012-07	EPA AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ORLEANS	12/11/2012	30/11/2012	31/12/2014	316 800,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante			A-1	
2013-01	EPA AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ORLEANS	10/01/2013	28/05/2013	30/06/2015	1 350 200,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante			A-1	
2015-011	EPA AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ORLEANS	01/01/2013	31/07/2013	31/08/2015	226 848,59	F		0,000	0,496		A	X Echéance constante			A-1	
2017-001	EPA AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE ORLEANS	21/07/2016	21/12/2017	30/09/2019	1 468 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante			A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					66 004 967,64											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		26 024 009,34					2 540 107,27	873 431,81	0,00	208 095,81
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		26 024 009,34					2 540 107,27	873 431,81	0,00	208 095,81
00036729560		0,00	A-1	10 000 000,00	20,00	F		3,131	375 000,00	231 315,97	0,00	74 593,75
2009-01		0,00	A-1	0,00	20,42	V		3,450	111 490,10	76 019,99	0,00	416,69
2011-02		0,00	A-1	17 191,21	0,75	F		20,496	17 191,21	663,58	0,00	0,00
2012-001		0,00	A-1	977 761,36	5,17	F		4,080	147 112,99	39 892,66	0,00	26 829,94
2012-004		0,00	A-1	2 493 237,94	7,58	F		4,707	273 984,12	112 562,06	0,00	10 275,14
2015-003		0,00	A-1	1 670 998,42	3,08	F		4,514	390 527,14	75 362,03	0,00	52 936,81
2015-004		0,00	A-1	1 199 011,46	8,17	F		5,510	114 149,29	63 039,51	0,00	985,42
2015-005		0,00	A-1	131 121,10	7,50	R	EURIBOR	1,035	16 410,94	3 450,12	0,00	402,15
2015-006		0,00	A-1	17 500,00	0,33	F		4,603	17 500,00	285,47	0,00	0,00
2015-007		0,00	A-1	614 629,76	10,25	F		3,838	48 863,02	21 951,22	0,00	5 233,97
2015-008		0,00	F-1	1 099 673,79	5,92	C	EURIBOR	4,335	161 671,31	47 179,67	0,00	3 344,46
2015-010		0,00	A-1	175 439,89	6,00	R	EURIBOR	0,759	26 358,16	6 897,67	0,00	882,94
2015-012		0,00	A-1	40 473,71	1,25	F		4,039	26 724,63	1 169,37	0,00	98,01
2015-015		0,00	A-1	174 917,60	5,83	F		2,091	27 676,13	3 390,43	0,00	267,12
2015-017		0,00	A-1	237 500,00	4,67	F		3,779	50 000,00	8 028,13	0,00	573,44
2016-001		0,00	A-1	59 193,13	4,00	F		4,960	12 891,87	2 544,37	0,00	544,30
2016-002		0,00	F-1	29 840,57	1,17	C	EURIBOR	4,515	14 556,49	1 146,77	0,00	488,13
2018-001		0,00	A-1	600 000,00	2,92	R	EURIBOR	1,501	200 000,00	22 164,74	0,00	11,56
2018-002		0,00	A-1	119 166,67	3,17	R	EURIBOR	1,522	36 666,68	4 449,97	0,00	2,41
2018-003		0,00	A-1	1 792 925,00	14,33	F		1,448	123 650,00	25 150,42	0,00	2 403,76
2021-001		0,00	A-1	1 875 000,00	14,75	V	EURIBOR	2,616	125 000,00	80 948,91	0,00	18 473,88
2021-002		0,00	A-1	2 287 500,00	15,00	F		1,559	150 000,00	34 584,38	0,00	8 282,81
2021-003		0,00	A-1	94 311,83	12,83	F		3,312	5 964,81	2 910,03	0,00	255,91
2021-004		0,00	A-1	40 137,86	1,25	F		2,838	19 874,18	786,70	0,00	295,67
2021-005		0,00	A-1	249 620,64	10,67	F		3,037	19 986,80	7 265,16	0,00	497,54

COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS - Budget principal - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le

ID : 035-253502629-20240213-DELIB24_005-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt					
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
2021-004		0,00	A-1	26 857,40	0,75	F		1,630	26 857,40	272,48	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		7 083 307,50					1 279 514,70	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		7 083 307,50					1 279 514,70	0,00	0,00	0,00
2011-001		0,00	A-1	1 098 500,00	5,33	F		0,000	233 800,00	0,00	0,00	0,00
2011-003		0,00	A-1	1 936 424,33	5,25	F		0,000	412 286,16	0,00	0,00	0,00
2011-004		0,00	A-1	2 022 897,84	5,83	F		0,000	431 442,98	0,00	0,00	0,00
2012-005		0,00	A-1	102 230,69	6,50	F		0,000	14 604,39	0,00	0,00	0,00
2012-07		0,00	A-1	135 027,20	6,92	F		0,000	19 289,60	0,00	0,00	0,00
2013-01		0,00	A-1	643 295,29	7,42	F		0,000	80 411,91	0,00	0,00	0,00
2015-011		0,00	A-1	113 836,90	8,58	F		0,496	12 648,55	0,00	0,00	0,00
2017-001		0,00	A-1	1 031 095,25	9,67	F		0,000	75 031,11	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		33 107 316,84					3 819 621,97	873 431,81	0,00	208 095,81

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
2015-006	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	2 248 804,63	1 099 673,79	1	15,00				0,00		4,335	47 179,67	0,00	3,32
2015-017	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	133 305,51	29 840,57	1	11,00				0,00		4,515	1 146,77	0,00	0,09
TOTAL (F)		2 382 110,14	1 129 514,36						0,00			48 326,44	0,00	3,41
TOTAL GENERAL		2 382 110,14	1 129 514,36						0,00			48 326,44	0,00	3,41

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS - Budget principal - BP - 2024

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 27/02/2024

Reçu en préfecture le 27/02/2024

Publié le

ID : 035-253502629-20240213-DELIB24_005-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	32	0	0	0	0	
	% de l'encours	96,57	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	31 977 802,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES****(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	05-10-2011

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	aménagement de bâtiment	20	05/10/2011
L	Bâtiment administratif	60	05/10/2011
L	bâtiment léger	15	05/10/2011
L	canalisation	60	05/10/2011
L	frais de recherche et développement	5	05/10/2011
L	frais d'études non suivies de réalisation	5	05/10/2011
L	génie civil	60	05/10/2011
L	installation traitement eau	15	05/10/2011
L	matériel de bureau	10	05/10/2011
L	matériel et logiciel informatiques	5	05/10/2011
L	meublement de bureau	15	05/10/2011
L	organe de régulation	4	05/10/2011
L	pompe et assimilé	10	05/10/2011
L	véhicule	8	05/10/2011

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		362 000,00	362 000,00	0,00	362 000,00
Affaires Louazel	0,00	31/01/2023	362 000,00	362 000,00	0,00	362 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		362 000,00	362 000,00	0,00	362 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	5 540 619,09	5 540 619,09
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	10 044 138,69	10 044 138,69
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 503 519,60	4 503 519,60

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 540 619,09	5 540 619,09
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 919 836,32	3 919 836,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 540 321,62	2 540 321,62
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	1 379 514,70	1 379 514,70
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 620 782,77	1 620 782,77
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 620 782,77	1 620 782,77
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				1 494 276,21	1 394 657,74	99 618,47	0,00
2009	Subventions schéma de déserte SMPBR 2009	15	25/02/2009	1 494 276,21	1 394 657,74	99 618,47	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : DECI Rennes Métropole		Date de la délibération : 27/12/2018	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		3 095 319,69	0,00	718 000,00	718 000,00
458101 Dépenses nouvelles (5)	2 328 569,10	0,00	718 000,00	718 000,00	
458101 (5)	766 750,59	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	3 095 319,69	0,00	718 000,00	718 000,00	
RECETTES (b)		2 676 643,75	0,00	718 000,00	718 000,00
458201 Financement par le tiers (7)	2 661 176,60	0,00	718 000,00	718 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	8 165,77	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458101 Annulations sur recettes (d) (6)	7 301,38	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	2 669 342,37	0,00	718 000,00	718 000,00	

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Terres de Sources PIA		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		2 308 592,85	0,00	834 120,00	834 120,00
458102 Dépenses nouvelles (5)	2 210 764,15	0,00	834 120,00	834 120,00	
458102 (5)	97 828,70	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	2 308 592,85	0,00	834 120,00	834 120,00	
RECETTES (b)		2 896 152,75	0,00	834 120,00	834 120,00
458202 Financement par le tiers (7)	1 689 723,75	0,00	834 120,00	834 120,00	
458202 Financement par d'autres tiers (7)	1 206 429,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Terres de Sources PIA		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 896 152,75	0,00	834 120,00	834 120,00

N° opération : 45803		Intitulé de l'opération : surtaxe SMG35			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	7 089 306,11	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	
458103 Dépenses nouvelles (5)	5 343 484,43	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
458103 Annulations sur dépenses (c) (6)	1 745 821,68	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	5 343 484,43	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	
RECETTES (b)					
	8 103 878,54	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458203 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	3 060 962,68	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458203 Annulations sur recettes (d) (6)	5 042 915,86	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 060 962,68	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	

N° opération : 45804		Intitulé de l'opération : Qualité Air Rennes Métropole			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	27 718,08	0,00	88 300,00	88 300,00	
458104 Dépenses nouvelles (5)	3 236,40	0,00	88 300,00	88 300,00	
458104 (5)	24 481,68	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	27 718,08	0,00	88 300,00	88 300,00	
RECETTES (b)					
	23 762,88	0,00	88 300,00	88 300,00	
458204 Financement par le tiers (7)	23 762,88	0,00	88 300,00	88 300,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45804		Intitulé de l'opération : Qualité Air Rennes Métropole		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	23 762,88	0,00	88 300,00	88 300,00	

Publié le

Date de la délibération :

ID: 035-253502629-20240213-DELIB24_005-BF

N° opération : 45805		Intitulé de l'opération : BV MEU		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	17 650,00	0,00	35 300,00	35 300,00	
458105 Dépenses nouvelles (5)	17 650,00	0,00	35 300,00	35 300,00	
458105 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	17 650,00	0,00	35 300,00	35 300,00	
RECETTES (b)	34 250,00	0,00	35 300,00	35 300,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
458205 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	35 300,00	35 300,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	34 250,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	34 250,00	0,00	35 300,00	35 300,00	

N° opération : 45806		Intitulé de l'opération : QUALITE AIR - CC VAL d ILLE AUBIGNE		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	125 712,00	125 712,00	
458106 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	125 712,00	125 712,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	125 712,00	125 712,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	125 715,00	125 715,00	
458206 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	125 715,00	125 715,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45806		Intitulé de l'opération : QUALITE AIR - CC VAL d ILLE AUBIGNE		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	125 715,00	125 715,00

N° opération : 45807		Intitulé de l'opération : QUALITE AIR - CC BROCELIANDE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	850,00	850,00	
458107 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	850,00	850,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	850,00	850,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	850,00	850,00	
458207 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	850,00	850,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	850,00	850,00	

N° opération : 45808		Intitulé de l'opération : QUALITE AIR - CC PAYS CHATEAUGIRON			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
458108 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
458208 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45808		Intitulé de l'opération : QUALITE AIR - CC PAYS CHATEAUGIRON		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00

Publié le

Date de la délibération :

ID: 035-253502629-20240213-DELIB24_005-BF

N° opération : 45809		Intitulé de l'opération : QUALITE AIR - CC MONTFORT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	600,00	600,00	
458109 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	600,00	600,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	600,00	600,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	600,00	600,00	
458209 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	600,00	600,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	600,00	600,00	

N° opération : 45810		Intitulé de l'opération : QUALITE AIR - CC ST MEEN MONTAUBAN			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	600,00	600,00	
458110 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	600,00	600,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	600,00	600,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	600,00	600,00	
458210 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	600,00	600,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 45810		Intitulé de l'opération : QUALITE AIR - CC ST MEEN MONTAUBAN		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	600,00	600,00

N° opération : 45811		Intitulé de l'opération : QUALITE AIR - CC COUESNON MARCHE DE BRETAGNE			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	0,00	0,00	800,00	800,00	
458111 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	800,00	800,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	800,00	800,00	
RECETTES (b)					
	0,00	0,00	800,00	800,00	
458211 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	800,00	800,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	800,00	800,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	20 134 116,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.7****B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP_2021-02	3 100 000,00	0,00	3 100 000,00	2 849 711,28	300 000,00	0,00
AP_2021-03	2 440 000,00	0,00	2 440 000,00	63 435,83	1 238 925,00	1 076 564,17
AP_2023-01	1 800 000,00	200 000,00	2 000 000,00	0,00	1 900 000,00	0,00
AP_2023-02	5 100 000,00	0,00	5 100 000,00	0,00	2 925 000,00	2 175 000,00
AP_2023-03	12 500 000,00	0,00	12 500 000,00	65 915,81	8 245 000,00	3 434 100,00
AP_2024-01	0,00	6 600 000,00	6 600 000,00	0,00	300 000,00	6 100 000,00
AP_2024-02	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00	0,00	0,00	1 800 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16,00	0,00	16,00	15,40	0,80	16,20
Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs	C	6,00	0,00	6,00	5,60	0,00	5,60
Cadre d'emploi des Attachés	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Cadre d'emploi des Rédacteurs	B	6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80
Chargé de Communication	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Directeur(trice) Général(e) Adjoint(e) - Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	0,00	30,00	28,90	7,00	35,90
Apprentis		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Cadre d'emploi des Adjoints Technique	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Cadre d'emploi des Ingénieurs	A	12,00	0,00	12,00	11,20	0,00	11,20
Cadre d'emploi des Techniciens	B	14,00	0,00	14,00	13,70	0,00	13,70
Chargé Qualité Eau	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Directeur(trice) Général(e) - Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien SIG	B	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		46,00	0,00	46,00	44,30	7,80	52,10

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

IV

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/07/2012 - Distribution - Aubigné-Feins-Montreuil-Andouillé	VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux	SA VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux		0,00
01/01/2013 - Distribution - Secteur Nord	VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux	SA VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux	Société Française	0,00
01/01/2015 - Production	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	Société Française	0,00
01/04/2015 - Distribution - Rennes St Jacques	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	Société Française	0,00
01/01/2016 - Distribution - Acigné, Brécé, Pacé, St-Gilles et Vezin-le-Coquet	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	Société Française	0,00
01/01/2016 - Distribution - Montauban-St-Méen	VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux	SA VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux		0,00
01/01/2017 - Distribution - Secteur Ouest	SAUR	SAS SAUR	Société Française	0,00
01/01/2017 - Distribution - Tinténiac	SAUR	SAS SAUR		0,00
01/01/2017 - Distribution Saint Aubin D'Aubigné	SAUR	SAS SAUR		0,00
01/04/2017 - Distribution - Cesson-Sévigné	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	Société Française	0,00
01/01/2018 - Production ex SPIR - Usine Les Rochers La Douettée	SAUR	SAS SAUR		0,00
01/01/2018 - Distribution - Forêt de Paimpont	SAUR	SAS SAUR		0,00
01/02/2020 - Distribution - Secteur Sud	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	Société Française	0,00
01/07/2021 - Production ex AFMA - Usine de Feins	VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux	SA VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux		0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				
03/07/2013 - Actionnariat dans la société publique locale	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	SPL EAU DU BASSIN RENNAIS	Société Française	1 213 500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président,

A le 01/01/2000

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 13/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.